



MAIRIE DE RUE

RUE, le 4 juillet 2023

AVIS

..*.*.*

Conformément aux articles L.2121-7 à L.2121-10, L.2122-17 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le

Lundi 10 juillet 2023 à 18 H

Salle du Conseil Municipal

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Adoption des procès-verbaux des précédentes séances

- 1.1. Procès-verbal du 30 mars 2023
- 1.2. Procès-verbal du 13 avril 2023

2. Petites Villes de Demain

- 2.1. Délibération autorisant monsieur le Maire à signer la convention d'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire)
- 2.2. Adoption de la charte d'engagement des communes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt régional dans le cadre du dispositif « redynamisation des centres villes et centres bourgs »

3. Personnel communal

- 3.1. Modification du cycle de travail pour les agents administratifs du service « accueil »

4. Affaires communautaires

- 4.1. Approbation des demandes d'entrée et de sortie au groupement de commandes – travaux de voirie – travaux neufs et travaux d'entretien

5. Bâtiments communaux

- 5.1. Dénomination de la salle de Judo

6. Voirie et propriétés communales

- 6.1. Conventions de rétrocession des voiries, équipements et espaces communs de la zone d'aménagement route de Saint-Firmin

7. Energie

- 7.1. Transfert de compétence réseau de chaleur à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme

8. Finances

- 8.1. DM n°1 Budget Commune
- 8.2. Passage à la M57 au 1^{er} janvier 2024
- 8.3. Vente de matériel
- 8.4. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la modernisation de l'éclairage des courts de tennis couverts
- 8.5. Admissions en non-valeur – budget commune

9. Questions diverses/Communication – Droit d'initiative

Le Maire,
Jacky THUEUX

